

Collection

Études théoriques

no ET0607 Le commerce équitable face à la logique de déréglementation des marchés : le cas de la banane

Christine Colevray

sous la direction de Marie-Claire Malo

juillet 2006



Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) Collection Études théoriques – no ET0607 « Le commerce équitable face à la logique de déréglementation des marchés : le cas de la banane » Christine Colevray

ISBN-10: **2-89605-232-1** ISBN-13: **987-2-89605-232-5** EAN: **9872896052325**

Dépôt légal : 2006

Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque et Archives nationales du Québec



PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

■ Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

■ Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.



Axes innovations sociales, travail et emploi

Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.crises.uqam.ca.

Denis Harrisson
Directeur



NOTES SUR LES AUTEURES

CHRISTINE COLEVRAY est étudiante à la Maîtrise ès sciences de la gestion (M. Sc.), option Gestion internationale (HEC Montréal).

Elle est membre étudiante du CRISES depuis 2005. Elle est aussi membre du Groupe de recherche sur le commerce équitable (GRCÉ) à HEC Montréal. Elle réalise son mémoire de maîtrise sur le thème de l'émergence d'une nouvelle filière de bananes biologiques équitables, sous la direction de Emmanuel Raufflet et la co-direction de Marie-Claire Malo.

MARIE-CLAIRE MALO est professeure titulaire à HEC Montréal. Elle est membre régulière du CRISES. Elle coordonne le Groupe de recherche sur le commerce équitable à HEC Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

LIST	ΓE DE	S FIGURES ET TABLEAUX	ix
RÉS	UMÉ		xi
INT	RODU	JCTION	1
1.	LE C	CONFLIT BANANE EURO VS BANANE DOLLAR (DÉCENNIE 1990)	3
	1.1.	Chronique d'une guerre annoncée	3
	1.2.	Retour à l'origine du conflit : les règles de l'OCMB	4
	1.3.	Résolution du conflit sur la base de promesses de déréglementation	6
2.	LE M	MARCHÉ MONDIAL DE LA BANANE	7
	2.1.	Marché oligopolistique	7
	2.2.	Pays producteurs et exportateurs	7
	2.3.	Pays importateurs	10
3.	LES	EFFETS PERVERS DE LA MONDIALISATION	11
	3.1.	Rapatriement des capitaux	11
	3.2.	Détérioration des termes de l'échange	12
	3.3.	Respect de l'environnement	12
	3.4	Conditions sociales et environnement de travail	13

4.	LES 1	IMPLICATIONS AU SUD ET LES ALTERNAT	IVES15
	4.1.	Enjeux des nouveaux accords	15
	4.2.	Alternatives	16
		4.2.1. Protectionnisme altruiste	
		4.2.2. Filière biologique équitable de bananes	17
CONO	CLUS	SION	19
BIBL	IOGI	RAPHIE	21
ANNI	EXE	1 : PAYS ACP PRODUCTEURS DE BANA PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURE I	euro vs banane dollar	5
FIGURE 2 :	Principaux pays producteurs de bananes	8
FIGURE 3	Principaux pays exportateurs de bananes	9
FIGURE 4	Principaux pays importateurs de bananes	10
TABLEAU	1 Contingents tarifaires mis en place par l'OCMB sur le marché de l'UE (avant le 1er janvier 2006)	4
TABLEAU :	2 Sources de production de bananes en Europe en 2005	9

RÉSUMÉ

La banane, vecteur important de la sécurité alimentaire dans les pays producteurs, est aussi une denrée échangée à grande échelle sur les places internationales. À travers cette étude, basée sur la littérature, nous retracerons d'abord les grandes étapes du conflit banane euro vs banane dollar afin de situer le contexte dans lequel les États-Unis et l'Europe ont abordé la décennie. Nous verrons les relations qu'entretiennent les grands acteurs du marché mondial de la banane et les jeux de pouvoir qui s'en dégagent. Une analyse des conditions de production permettra de mieux saisir les enjeux du marché du fruit le plus produit au monde. Ainsi, nous verrons que des conditions sociales et environnementales tirées vers le bas dans certains pays expliquent les disparités de coûts de production entre les régions.

L''imposition de normes strictes en matière de commerce pourrait réguler les échanges internationaux en offrant une meilleure protection des producteurs et de leur environnement. Le commerce équitable s'inscrit dans cette démarche en offrant davantage encore de garanties aux producteurs et en les rendant acteurs de leur développement.

Christine Colevray¹

Merci à Miguel Reyes Custodio et Alberto Zapata. Merci à Chantal Havard de Transfair Canada pour avoir notamment permis la rencontre avec des producteurs. Merci aux membres du Groupe de recherche sur le commerce équitable (GRCÉ) à HEC Montréal, dirigé par Marie-Claire Malo. Merci pour l'écoute et les discussions.

INTRODUCTION

« Fair Trade teaches us that consumers are not condemned to be only bargainhunters... Fair Trade reminds us that trade is about people, their livelihoods, their families, sometimes their survival ».

Commissaire européen au Commerce (UE), Peter Mandelson Conférence sur le Commerce Équitable Parlement Européen Bruxelles, le 22 juin 2005

L'on entend souvent dire du commerce équitable qu'il ne représente que des parts de marché minimes et répond plus ou moins au besoin d'éthique exprimé par le consommateur. Pourtant, le commerce équitable donne véritablement une voix au consommateur. Par son achat, ce dernier s'inscrit dans une démarche particulière d'échanges commerciaux justes à l'échelle mondiale. Le marché de la banane, où la concurrence est féroce, est l'exemple même d'un marché sur lequel le commerce équitable prend tout son sens. La banane est le fruit le plus produit au monde. Elle est la quatrième denrée alimentaire en volume transigée à l'échelle mondiale (près de 16 millions de tonnes en 2004) derrière le blé, le maïs et le riz, et la cinquième en valeur après le café (FAOStat 2005). Chaque Canadien en consomme plus de 13 kilos par an². C'est dire le potentiel pour l'implantation d'une filière équitable. Une étude sur le commerce équitable est d'autant plus pertinente que le marché est important en volume, afin de faire une plus grande différence en terme d'élévation du bien-être social dans les pays du Sud. Encore peu développé en Amérique du Nord du fait de contraintes logistiques évidentes, le marché de la banane équitable a cependant connu un bel essor en Europe. La Suisse offre des résultats qui laissent bien des adeptes du commerce équitable rêveurs, avec des parts de marché de 47%³. La filière à destination du Québec se dessine sous l'impulsion de Transfair Canada qui a déjà organisé une tournée de producteurs d'une coopérative péruvienne et de leur exportateur en novembre 2005.

Il s'agit ici de dresser une mise en contexte des principaux acteurs et enjeux du marché mondial de la banane. L'analyse se base sur l'étude de la littérature. Nous faisons l'hypothèse que la nouvelle politique de déréglementation mise en place à partir de janvier 2006, même si l'Europe dispose de barrières tarifaires, risque à terme de faciliter l'accès au marché de bananes produites dans des conditions sociale et environnementale ne répondant pas aux normes des conventions internationales. Dans le présent rapport, nous relaterons dans un premier temps le conflit banane euro vs banane dollar qui a opposé les États-Unis et l'Europe au cours des années 1990. Nous dresserons ensuite un portrait du marché mondial de la banane, et nous porterons notre attention

LACHAPELLE, Judith. «En spécial cette semaine... des bananes parfaites» dans La Presse, 1er juin 2002, p. A1 et A4

KRIER, Jean-Marie (2005). Fair Trade in Europe. Facts and figures on Fair Trade in 25 European countries, FLO. IFAT. NEWS! EFTA, p. 67

sur les conditions de travail et les normes environnementales qui se cachent derrière des coûts de production très disparates selon les régions. Nous verrons enfin les implications de la récente déréglementation du marché et comment d'autres initiatives telles qu'un «protectionnisme altruiste» ou le commerce équitable s'insèrent dans une logique de libéralisation intelligente du marché en offrant de meilleures garanties aux travailleurs du Sud.

1. LE CONFLIT BANANE EURO VS BANANE DOLLAR (DÉCENNIE 1990)

Nous voulons ici, à travers le récit du conflit qui a opposé les continents européen et américain sur le marché de la banane, mettre en évidence les jeux de pouvoir entre les différents acteurs de la filière internationale.

1.1. Chronique d'une guerre annoncée

Il s'agit d'une guerre de lobby américain opposé à une politique de préférence de l'Union Européenne (UE). Depuis l'après-guerre et jusqu'au milieu des années 1980, la firme multinationale (FMN) américaine Chiquita est le principal fournisseur en bananes de l'Europe. Elle fournit tous les pays européens, et notamment l'Allemagne⁴, qui ouvre toutes grandes ses portes aux bananes d'Amérique latine. Sur certains autres marchés, la FMN arrive en complément. En effet, les marchés de Grande-Bretagne et de France sont moins accessibles du fait d'une politique de préférence à l'égard de leurs anciennes colonies en Afrique, aux Caraïbes, et dans le Pacifique (banane ACP). La liste des 79 pays membres de l'ACP est disponible en annexe 1. Les préférences s'étendent aussi aux Territoires d'outre-mer (DOM), La Guadeloupe et la Martinique pour la France, les îles Madère et Canaries pour le Portugal et l'Espagne respectivement, ainsi que la Crète pour la Grèce et Chypre. En 1992, la part de marché européenne de Chiquita était plus du double de celle de Dole (30% contre 12% pour Dole), et Chiquita contrôlait 40% du marché allemand⁵.

Face à la perspective de création de l'Union européenne (UE), Chiquita se départit de sa filiale Fyffes, qui importe principalement des bananes ACP, pour investir davantage dans ses opérations d'Amérique latine et y concentrer toutes ses ressources. La FMN, confiante de la largesse du marché européen à venir, s'endette. Mais en 1993, l'UE unifie sa politique en matière de commerce de bananes et accorde sa préférence aux bananes ACP. Chiquita, qui voit poindre les difficultés financières, se lance dans une vaste campagne de lobbying à Washington, rejoint par les autres FMN américaines Dole et Del Monte. Le gouvernement américain, accompagné de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras et du Mexique, remplit une plainte auprès de l'OMC (1996). C'est donc à l'OMC que se cristallise le conflit de la banane euro vs banane dollar, ce qui permet de dire que ces pays se trouvent donc dans une démarche sociopolitique.

L'Allemagne, battu en 1918, n'a pas le temps de développer une politique coloniale. Le Rwanda et le Burundi lui sont retirés au terme de la première guerre mondiale (Traité de Versailles).

BUCHELI, Marcelo. 2005. « Banana War Maneuvers », Harvard Business Review, Vol. 83, no 11, nov. 2005, p. 22-24. Traduction libre

1.2. Retour à l'origine du conflit : les règles de l'OCMB

L'Organisation commune des marchés de la banane (OCMB) créée en 1993⁶, réglementait l'importation de bananes selon un régime de quatre contingents tarifaires : A, B, C et la Quantité additionnelle (QA). L'OCMB visait d'abord à protéger les producteurs européens : producteurs français (Martinique, Guadeloupe), espagnols (îles Canaries), portugais (île Madère), grecs (Crète), et chypriens, dont les charges salariales sont plus élevées.

Une préférence était également accordée aux bananes ACP via un quota d'importation de 750 000 tonnes sans droit de douane. L'importation de bananes en provenance de pays tiers hors ACP (banane dollar) quant à elle, était soumise à un quota de 2 653 000 tonnes et un tarif de 75€la tonne; au-delà de ce volume, le tarif était prohibitif : 680€la tonne.

Les bananes importées dans le cadre du contingent A/B et de la QA proviennent majoritairement d'Amérique latine⁷.

TABLEAU 1
Contingents tarifaires mis en place par l'OCMB sur le marché de l'UE (avant le 1er janvier 2006)

	Contingent A/B	Contingent C	Quantité additionnelle
Quantité (en tonnes)	2 653 000	750 000	460 000
Pays d'origine	Tous les pays	Pays ACP seulement	Tous les pays
Droits de douane	Pays ACP : 0 Autres pays: 75 €	0	Pays ACP : 0 Autres pays : 75 €
Aire d'importation des bananes	UE-25	UE-25	Nouveaux États membres de l'UE

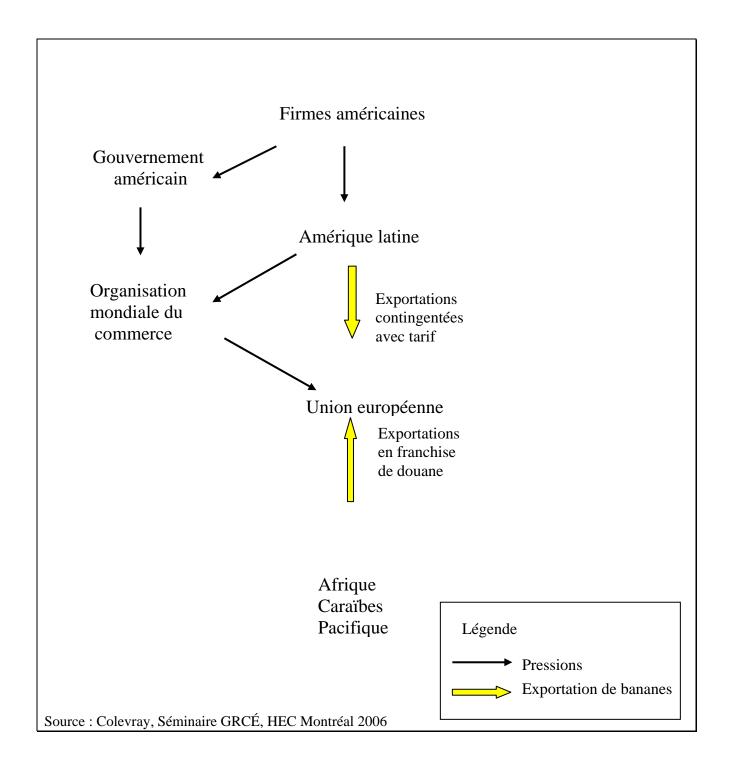
Source: FAO

L'UE, par sa politique, privilégie donc d'abord la production locale.

Instituée par le règlement CEE No 404/93 du 13 février 1993

FAO. 2005. « Bananes : existe-il un équivalent uniquement tarifaire au régime de contingents tarifaires? Enseignements apportés par l'analyse économique », Document Technique de la FAO sur les Politiques Commerciales relatives aux négociations de l'OMC sur l'agriculture no 3. 18 p.

FIGURE 1
Représentation des rapports de force
durant le conflit banane euro vs banane dollar



1.3. Résolution du conflit sur la base de promesses de déréglementation

À la fin des années 1990, l'OMC tranche finalement en faveur des trois FMNs américaines et en 2001 à Doha, l'Europe, qui représente environ 30% des importations mondiales, s'engage à abandonner ses contingents tarifaires en 2006.

Avec les dernières négociations de décembre 2005 à Hong Kong et l'abandon des quotas, l'Europe entre en conformité avec les règles de l'OMC. Cette dernière a elle-même arbitré la mise en place du nouveau tarif unique, qui a donné lieu, durant toute l'année 2005, à d'âpres négociations sur la scène internationale. Entre les 75 euros jugés comme le tarif maximum par l'Équateur et la première proposition de 230 euros de la part de la Commission Européenne, bien des pourparlers ont été échangés. Les contingents tarifaires sont finalement remplacés par un tarif unique de 176€ la tonne à compter du 1^{er} janvier 2006. Ce tarif ne satisfait vraiment personne. L'inquiétude est particulièrement palpable dans les Antilles. Le coût de revient d'une tonne de « bananes dollars » arrivant en Europe est inférieur de plus de 500 €à celui des bananes en provenance des Antilles et de 150 €à celui des bananes ACP⁸.

PERRIN, Margaret. 2006. « UE-banane : La fin des quotas d'importation» sur Réseau France Outre-Mer.[En ligne] < http://europe.rfo.fr/article77.html> Consulté le 28/02/2006

2. LE MARCHÉ MONDIAL DE LA BANANE

Nous présentons ici les principaux acteurs du marché mondial de la banane et leur place sur la scène internationale.

2.1. Marché oligopolistique

Cinq FMN contrôlent environ les trois-quarts du marché mondial (2005) :

- Chiquita, autrefois United Fruit, (américain): 22% du marché. En 2003, sa branche banane a dégagé des ventes de 1,6 milliards de dollars U.S., soit 60% du chiffre d'affaires du groupe.
- Dole Food Company (américain): 21 % des ventes mondiales.
- Del Monte Fresh Produce (américain) : 16% de parts de marché.
- Noboa (équatorien) : 7% des parts de marché.
- Fyffes (irlandais) : 7% des parts de marché.

Trois des cinq firmes qui dominent le marché sont américaines et contrôlent une part importante des plantations d'Amérique latine. Ces groupes sont généralement très intégrés. La plupart possèdent leurs propres bananeraies, leurs flottes de bateaux, etc. On remarque cependant une tendance à l'externalisation au niveau de la production, particulièrement en Amérique latine. Cela limite les responsabilités des firmes dans la gestion des exploitations. Elles n'ont donc pas à se soucier des normes sociales et environnementales⁹.

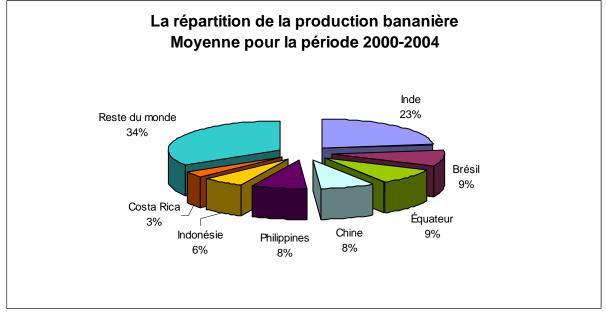
2.2. Pays producteurs et exportateurs

La banane est le premier fruit produit au monde avec 72 millions de tonnes en 2004 (FAOStat). Du fait que les bananes poussent dans les régions tropicales, 98% sont produites dans des Pays en voie de développement (PVD). En réalité, la production est de plus en plus concentrée. `Les dix premiers producteurs représentaient près de 75% de la production bananière totale en 2004. En outre, l'Inde, l'Équateur, le Brésil et la Chine comptaient à eux seuls pour environ la moitié de la production mondiale ¹⁰. Mais 90% des bananes produites sont consommées localement. L'Asie est devenue au cours des années 1990 la première région productrice de bananes.

SEURET, Franck. 2005. « La nouvelle guerre de la banane ». Alternatives économiques no 232, p. 50.

CNUCED. 2004. « Information de marché dans le secteur des produits de base », [En Ligne] http://r0.unctad.org/infocomm/français/banane/marche.htm> Consulté le 03/04/2006.

FIGURE 2 Principaux pays producteurs de bananes



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des statistiques de la FAO

L'Amérique latine est plus compétitive en termes de coûts que l'ACP et plus encore que l'Europe. L'Afrique cependant, aurait des coûts proches de ceux en vigueur dans plusieurs pays d'Amérique latine. Les deux principaux producteurs africains sont le Cameroun et la Côte d'Ivoire. La production africaine est en fait en plein boom après les investissements massifs de Del Monte et de Dole, tandis que la production des Caraïbes (la Jamaïque, Dominique, Sainte-Lucie, etc.) est en chute constante, fournissant à peine 3 à 4% des exportations mondiales.

Les producteurs des Caraïbes sont conscients du fait que leur productivité est plus faible qu'en Afrique et commencent à s'organiser. Leur seul espoir de s'en sortir est de se tourner vers le commerce équitable : déjà 20% des plantations sont certifiées (2005).

Cela peut paraître *a priori* surprenant, mais, comme nous l'avons déjà vu, l'UE est aussi productrice de bananes. Sa production assure 18% de sa consommation annuelle, tandis que 18% additionnels proviennent d'ACP et 64% d'Amérique latine (2005)¹¹. L'Europe cherche avant tout à protéger ses emplois. Dans les Antilles françaises par exemple, la banane emploie 20 000 personnes directement ou indirectement. C'est 7% de la population active. En faisant le choix de consommer des bananes d'abord européennes et venant d'ACP, l'Europe fait monter les prix à l'intérieur de la zone euro. Elle est dans une démarche socio-économique. Aujourd'hui, l'UE accorde toujours sa priorité à sa production locale. Les producteurs d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pour leur part, doivent être exemptés de tout tarif jusqu'en 2008. Le reste des bananes est importé majoritairement d'Amérique latine au tarif de 176€la tonne.

-

SEURET, Franck. 2005. « La nouvelle guerre de la banane ». Alternatives économiques no 232, p. 50.

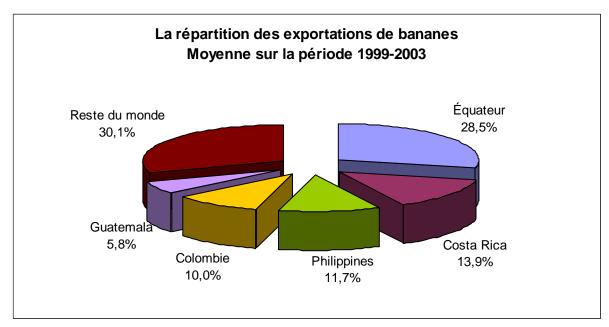
TABLEAU 2
Sources de production de bananes en Europe en 2005¹²

Guadeloupe et Martinique (France)	423 000 tonnes
Îles Canaries et Acores (Espagne)	359 200 tonnes
Île Madère (Portugal)	30 000 tonnes
Chypre	10 000 tonnes
Crète (Grèce)	3 700 tonnes

Source: FAO Stat

Les exportations sont un des moteurs de croissance sur lequel comptent les pays en voie de développement. Le premier pays exportateur de bananes au monde est l'Équateur, avec environ 1/3 des volumes exportés. Plus de 7% de la population active du pays dépend de cette production. Viennent ensuite le Costa Rica, les Philippines, puis la Colombie. Le graphique ci-dessous montre que 70% des exportations sont concentrées auprès de quelques pays.

FIGURE 3
Principaux pays exportateurs de bananes



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des statistiques de la FAO

< http://faostat.fao.org/faostat/form?collection=Production.Crops.Primary&Domain=Production&servlet=1&hasbulk=0&version=ext&language=EN>Consult'e le 01/05/2006.

FAOStat [En ligne]

2.3. Pays importateurs

L'Union Européenne (Europe des Quinze avant 2004), les États-Unis et le Japon représentent environ 68% des importations mondiales de bananes en 2003. Les dix premiers pays importateurs comptent pour plus de 80% des importations totales. Mais on devine que les nouveaux pays membres de l'Europe, qui ont intégré la zone au printemps 2004, viennent accroître la place de cette dernière comme importatrice. De plus, les nouveaux États indépendants et la Russie deviennent de plus en plus demandeurs.

Les importations de bananes Moyenne sur la période 1999-2003 UE (15) 34% États-Unis 28,3% Japon 7,1% Chine Fédération de Reste du monde Canada Russie 20,5% 2,9% 3,1% 4,2%

FIGURE 4
Principaux pays importateurs de bananes

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des statistiques de la FAO

Il semble donc que les exportations comme les importations soient relativement concentrées. Il est intéressant d'évaluer le pouvoir de négoce des importateurs comme des exportateurs. La production de banane découle d'un travail laborieux, qui assure pourtant à de nombreuses populations une sécurité alimentaire dans les PVD, et dont bien des pays exportateurs en sont très dépendants d'un point de vue économique pour obtenir des devises. Il est important de comprendre les implications de ce commerce et les enjeux des derniers accords en matière d'échanges internationaux et de développement.

3. LES EFFETS PERVERS DE LA MONDIALISATION

La déréglementation des marchés a pour but premier de favoriser la croissance permettant aux pays en voie de développement un meilleur accès au marché. Notamment, l'on avait dit du cycle de Doha, dans lequel s'inscrit la déréglementation du marché de la banane, qu'il devait être le cycle du développement. Or cette nouvelle politique risque de favoriser les pays d'Amérique Latine, où les conditions de travail sont en deçà des normes internationales, au détriment de la banane ACP.

3.1. Rapatriement des capitaux

Le cycle de Doha devait améliorer l'accès aux marchés des produits issus des pays en voie de développement en réduisant toutes les formes de subvention à l'exportation ainsi que les mesures de soutien interne aux États, cela afin d'éliminer les effets de distorsion sur les échanges. ¹³ Cependant, les pays en voie de développement ont dû faire face à d'autres problèmes. Pour attirer les capitaux étrangers, plusieurs pays ont créé des incitatifs qui ont grandement profité aux firmes multinationales. Ces dernières, dans une logique commerciale, ont peu réinvesti dans les pays hôtes et ont massivement rapatrié les capitaux, limitant le développement des pays d'accueil. Par exemple, les incitatifs du gouvernement du Costa Rica mis en place à travers le programme CINDE, autorisent le rapatriement sans limite des capitaux par les multinationales ¹⁴.

Le programme CINDE au Costa Rica

- . Exemption de 100% du droit d'entrée sur les matières premières, composants, et biens essentiels;
- Exemption de 100% de l'impôt sur les bénéfices pendant 8 ans, et de 50% pendant les 4 années suivantes ;
- Exemption de 100% du droit de sortie, de la taxe intérieure et impôts sur les ventes, et des impôts sur le rapatriement de bénéfices ;
- · Exemption de 100% de l'impôt sur le capital;
- Aucune limitation sur le rapatriement de capitaux ou de bénéfices et sur la gestion des devises :
- · Services de dédouanement plus souple et sur place ;
- · Possibilité de vendre aux exportateurs au Costa Rica ;
- · Possibilité également de vendre jusqu'à 40% de la production sur le marché local.

Source: Ambassade du Costa Rica. «Investir au Costa Rica, 2000»

¹⁵ OMC. « Cycle de Doha expliqué » [en ligne] < http://www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/dohaexplained_f.htm> Consulté le 10/04/2006

Ambassade du Costa Rica. 2000. « Investir au Costa Rica, 2000 », [en ligne]

< http://www.ambassade-costarica.org/pages/Default.asp?PageActive=Economie&SousPartie=Investir > Consulté le 15/04/2006.

3.2. Détérioration des termes de l'échange

D'un point de vue économique, certains pays sont très dépendants de la production de bananes et sont donc très sensibles aux variations des cours mondiaux. En 2000, les exportations de bananes représentaient respectivement 16,7% et 23,1% de la valeur totale des exportations de l'Équateur et du Costa Rica. Les plus hauts niveaux de dépendance reviennent aux Îles sous le vent : Sainte-Lucie (49,6% des exportations totales de l'île), Saint-Vincent et Grenadines, la République Dominicaine et Grenade¹⁵. Pour beaucoup de PVD, la dépendance des exportations à la banane comme à d'autres produits de base les soumet à un risque de détérioration des termes de l'échange. L'exportation de ces denrées peut alors faire défaut dans son rôle de source de devises étrangères, qui viendrait gonfler la balance des paiements.

Nous voudrions ici préciser que si des denrées de base telles que le sucre, le coton, le riz, sont souvent soumises à des cours volatiles, d'autres producteurs comme les États-Unis et l'Europe sont généralement à mettre en cause puisqu'ils produisent ces denrées à grands coups de subventions, et inondent les marchés, faisant chuter les cours internationaux. Toutefois, ce problème ne s'applique pas vraiment au cas de la banane, puisque ce fruit est majoritairement produit dans les PVD. Même si l'Europe est productrice de cette denrée, ses quantités sont très limitées et elle n'exporte pas en dehors de la zone euro¹⁶. Les bananes européennes sont exclusivement destinées à la consommation de l'UE. Les cours excessivement bas proviennent davantage des conditions de production d'autres régions, notamment des bas salaires.

3.3. Respect de l'environnement

On a assisté à une progression rapide de la production de bananes durant les années 1980 et 1990 en Amérique latine. Par exemple, au Costa Rica, les surfaces des plantations ont doublé en 10 ans au détriment de la forêt tropicale. Le gouvernement a participé à ce mouvement en modifiant le classement des terres. De 1979 à 1992, l'expansion de ces plantations a été responsable de la déforestation de plus de 50 000 hectares de forêt primaire et secondaire dans la province Limon (...). Il en résulte une érosion des sols et une multiplication des inondations. De plus, la monoculture intensive de la Dwarf Cavendish (alors qu'il existe plus de 300 variétés de bananes) réduit la fertilité des sols et attire de nombreux parasites, ce qui pousse les producteurs à utiliser davantage d'engrais, de pesticides et de fongicides. Cette variété dépourvue de graines doit être multipliée en coupant et en replantant une section de la plante adulte, de sorte que toutes les générations sont identiques du point de vue génétique. Des milliers de plantations de la région

CNUCED. 2004. « Information de marché dans le secteur des produits de base », [En Ligne] http://r0.unctad.org/infocomm/francais/banane/marche.htm> Consulté le 03/04/2006.

FAO Stat, [En ligne] Consulté le 08/05/06">http://faostat.fao.org/faostat/form?collection=Trade.CropsLivestockProducts&Domain=Trade&servlet=1&hasbulk=0&version=ext&language=EN> Consulté le 08/05/06

WORLD RAINFOREST MOVEMENT. 2004. « Les plantations de bananas en Amérique latine », *Bulletin du WRM*, no 85, août 2004, p.15-17.

cultivent ces plantes qui, génétiquement homogènes, sont particulièrement vulnérables aux maladies et aux ravageurs¹⁸.

3.4. Conditions sociales et environnement de travail

Le marché de la banane fait face à un paradoxe. Les PVD n'ont de cesse de réclamer la fin des subventions pour échanger à armes égales avec l'Europe et l'Amérique du Nord. Pourtant, dans le cas de la banane, les quotas encore imposés par l'Europe jusqu'en décembre 2005 semblaient protéger les travailleurs d'ACP face à des pratiques de travail qui allaient à l'encontre du Bureau international du travail (BIT) en Amérique latine. Les conventions No 87 (1948) et No 98 (1949) du BIT prévoient la liberté d'association et la liberté de négociation collective. Or, la liberté syndicale semble mise à mal dans nombre de plantations dirigées par les trois puissantes multinationales, Dole, Chiquita et Del Monte, comme le laisse entendre l'association anglaise Banana Link. Par exemple, seuls 7% des 43000 travailleurs de l'industrie bananière costaricienne font partie d'un syndicat indépendant. L'industrie possède une culture anti-syndicale fortement enracinée et les membres des syndicats partenaires de Banana Link, SITRAP et SITAGAH¹⁹, subissent des répressions quotidiennes. ²⁰ Les gens qui essaient de se syndiquer sont mis sur la liste noire, ce qui implique qu'ils sont moins payés ou sont tout simplement renvoyés. Les employeurs abusent par ailleurs des contrats temporaires. Ces eventuales ne sont pas déclarés auprès des organismes de sécurité sociale, et n'ont donc pas droit aux congés payés. De plus, il semble que le travail des enfants soit largement répandu sur les plantations équatoriennes²¹.

Depuis l'annonce du nouveau tarif unique en vigueur (176€la tonne), l'inquiétude monte dans les Antilles où les producteurs, qui bénéficient de meilleures conditions de travail et d'une meilleure rémunération, subissent de plein fouet la concurrence d'Amérique latine. En Guadeloupe et en Martinique, les producteurs travaillent 35 heures et sont payés au Smic (le salaire minimum interprofessionnel de croissance), soit 8,03€brut/heure, alors qu'en Amérique latine, le salaire est en moyenne de 3,5€pour 11 heures de travail²².

Notons par ailleurs que les pesticides, même ceux autorisés, peuvent être à l'origine de problèmes de santé graves pour les travailleurs des bananeraies si les recommandations strictes d'utilisation ne sont pas respectées. C'est pourquoi, en théorie, le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides stipule à l'article 3 : «Les pesticides dont la manipulation et l'application exigent l'utilisation d'équipement protecteur individuel inconfortable, coûteux ou difficile à se procurer, doivent être évités, notamment par les petits agriculteurs en milieu tropical.» En pratique, dans nombre de plantations d'Amérique latine, l'épandage se fait par avion, bien souvent pendant que les travailleurs sont sur les plantations, et alors que, l'Agence américaine

¹⁸ Idem.

SITRAP et SITAGAH sont des syndicats de travailleurs de bananeraies au Costa Rica.

Banana Link < http://www.bananalink.org.uk/>, consulté le 26/11/2005. Traduction personnelle.

WORLD RAINFOREST MOVEMENT. 2004. « Les plantations de bananas en Amérique latine », Bulletin du WRM, no 85, août 2004, p.15-17.

²² PAYOT, Marianne. 2005. « La banane change de régime », L'express, no 2841, du 15/12/2005, p. 120.

de protection de l'environnement conseille un délai de 4 à 24 heures avant de pouvoir retourner sur les plantations. Les travailleurs n'ont aucune protection. Ils se recouvrent avec leur t-shirt pendant l'épandage. Le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) a calculé qu'une région bananière d'Amérique centrale recevait en moyenne 44 kilos par hectare et par an de produits chimiques, contre 2,7 kilos par hectare et par an sur les plantations antillaises (1999). On observe, selon le rapport de Human Rights Watch (2001) en Équateur une augmentation des taux de stérilité, de certains types de cancers ainsi que des malformations congénitales chez les populations de travailleurs. World Rainforest Movement parle également d'allergies et d'affections pulmonaires (2004).

L'Amérique latine, d'une façon générale, semble donc tirer les prix vers le bas en externalisant les coûts auprès de la main-d'œuvre et de l'environnement. Cela explique les disparités de prix entre l'Amérique latine, l'ACP et l'Europe. Nous verrons comment le commerce équitable peut pallier ces répercutions néfastes pour les populations locales.

4. LES IMPLICATIONS AU SUD ET LES ALTERNATIVES

Il s'agit maintenant de mettre l'accord nouvellement signé par l'UE en perspective par rapport aux mouvements commerciaux qui occupent la scène internationale actuellement, afin de voir son impact sur les échanges internationaux.

4.1. Enjeux des nouveaux accords

Il est encore tôt pour percevoir les effets du changement de régime d'importation de l'UE, mais il est d'important de comprendre la façon dont il s'inscrit dans le cadre du cycle de Doha. L'on avait d'abord dit de ce cycle qu'il devait être celui du développement. Les enjeux étaient cruciaux pour l'Afrique, pour qui le négoce des denrées de base est une source vitale de revenu. On se trouve ici devant un paradoxe. La déréglementation des marchés a pour but premier de favoriser la croissance en permettant aux pays en voie de développement un meilleur accès aux marchés. Or, l'Afrique ne capte aujourd'hui que 1% du commerce mondial²³. De plus, le nouveau tarif unique risque de favoriser les pays d'Amérique Latine, au détriment de la zone Afrique Caraïbes Pacifique, plus respectueuse des normes sociales et environnementales internationales.

L'Europe a développé une relation commerciale étroite avec cette dernière région, d'abord par le biais de la Convention de Lomé, puis de l'Accord de Cotonou (avril 2003)²⁴. Par ailleurs, elle a également mis en place l'accord « Tout sauf les armes » en soutien aux Pays les moins avancés (PMA). Cet accord vise à supprimer tous les quotas et tarifs sur les produits en provenance des 50 PMA, à l'exception des armes. Cette décision, qui prenait effet le 5 mars 2001, comprenait un volet de libéralisation progressive pour le riz, le sucre et les bananes. Pour ce dernier produit, tout quota ou tarif devait être annulé à partir du 1^{er} janvier 2006²⁵. Nous retiendrons que parmi les ACP producteurs de bananes, dix sont aussi des PMA (Annexe 1). En réalité, l'Europe, au 1er janvier 2006, maintient sa préférence à l'égard de la zone ACP, en augmentant le quota d'importation en franchise de droit de 25000 tonnes, le portant à 775000. Mais cette exemption ne prévaut que jusqu'en 2008. Les PMA continueront de bénéficier de la franchise de droits de douane sur la base de l'accord « Tout sauf les armes ». Mais les autres pays ACP, après 2008, subiront de plein fouet la concurrence d'Amérique latine. Cependant, les pays latino-américains fustigent devant un droit d'importation de 176€qu'ils jugent bien trop élevé. D'ailleurs, dès l'annonce de ce tarif et avant même son entrée en vigueur, le Honduras et le Panama avaient déjà déposé une plainte contre $1'UE à 1'OMC^{26}$.

OXFAM. 2005. « L'Afrique et le Cycle de Doha. Un combat pour la sauvegarde du développement », OXFAM.

Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDMP). 2004. « L'accord de Cotonou. Manuel à l'usage des acteurs non étatiques », Secrétariat ACP. ISBN 90 808 33738.

International centre for trade and sustainable development (ICTSD). 2001. « Initiative ``Tout sauf les armes`` : Que signifie la décision européenne d'ouvrir son marché aux plus pauvres? », *Passerelles* Vol. III, no 1, avril-mai 2001, 4 p.

KIBOKO, Amédée M. 2005. « Le différend Honduras-Panama-UE devant l'OMC » http://www.lepotentiel.com/afficher_article.php?id_edition=&id_article=18743> Potentiel, Édition 3585, 02/12/2005, Consulté le 08/05/06.

À terme, la mise en place du nouveau tarif unique risque d'entraîner une bataille commerciale, avec une baisse des marges des FMNs. Celles-ci vont nécessairement chercher à réduire leurs coûts, ce qui pourrait se répercuter sur les conditions de travail et les critères environnementaux. Par ailleurs, si l'on remarque d'un point de vue général une baisse des restrictions quantitatives et des droits de douane en matière d'agriculture, l'on assiste également à des restrictions sanitaires et phytosanitaires qui pèsent beaucoup sur les PVD à l'exportation. La banane ne fait pas exception. Il existe notamment de plus en plus d'études sur les résidus de pesticides dans les fruits et légumes et ces statistiques tendent à être utilisées par les pays importateurs comme barrières à l'entrée.

4.2. Alternatives

Nous analysons ici en quoi un «protectionnisme altruiste» ou le commerce équitable pourraient être des solutions à la fois pour les pays producteurs et les pays importateurs et leur impact en terme d'échange.

4.2.1. Protectionnisme altruiste

Il est évident que la façon dont les gouvernements réglementent leurs échanges peut donc avoir des implications directes sur le commerce mondial. Ainsi, des normes sociales et environnementales pourraient à elles seules servir de critères pour choisir un pays avec lequel transiger. Afin d'alléger les barrières au commerce et de donner un nouveau souffle au développement par les exportations, deux propositions ont émanées de la Seconde Conférence Internationale de la Banane (IBC2) en 2005^{27} . Reconnaissant les dangers d'une libéralisation rapide du marché de la banane, les participants proposent d'une part de ``recycler`` une partie des fonds reçus du tarif à l'importation dans l'UE (déjà 100 millions d'euros sur les deux premiers mois de l'année 2006) afin de soutenir les pays exportateurs pendant une période de transition. Les fonds récoltés pourraient ainsi servir à la mise en place de pratiques de production « durable », inhibant les pressions exercées par la concurrence internationale qui tirent les conditions sociales et environnementales vers le bas. D'autre part, la conférence proposait la mise en place par l'UE d'un tarif en fonction des normes sociales et environnementales adoptées par les pays exportateurs.

Dans le même ordre d'idée, Maurice Lauré, le créateur de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), puis Pierre-Noël Giraud, avaient proposé des indicateurs de respect des conventions déjà signées par de nombreux pays auprès de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Les indicateurs, régulièrement actualisés, donneraient une note à chaque pays, de laquelle découlerait un prélèvement sur les importations lors d'échange entre deux partenaires. De la note attribuée à chaque pays dépendrait donc le montant des sommes prélevées. Lors d'échanges entre deux partenaires ayant la même note, bonne ou mauvaise, les prélèvements seraient nuls. Ces prélèvements seraient réinvestis dans des programmes sociaux ou environnementaux du pays d'origine ou dans des programmes gérés par le

The Second International Banana Conference [En ligne] < http://www.ibc2.org/> Consulté le 01/05/2006.

PNUE et l'OIT ou d'autres organisations internationales ou locales²⁸. Les normes sociales et environnementales seraient donc tirées vers le haut plutôt que d'être tirées vers le bas. Cassen (2005) parle d'un « protectionnisme altruiste ».

Dans un but similaire, Otsuki et al. (2002) ont réalisé une étude sur les standards imposés en matière d'utilisation de chlorpyrifos, le pesticide le plus utilisé dans la production mondiale de banane. L'étude empirique, réalisée auprès de 11 pays de l'OCDE et de 19 PVD, suggère qu'une augmentation de 10% des restrictions d'utilisation de cet agent entraînerait une baisse des importations mondiales de 14,8%²⁹. Les auteurs vont plus loin dans leur étude en estimant que le commerce mondial se verrait amputé d'exportations pour un montant de 5,3 milliards de dollars U.S. si les standards de l'UE étaient appliqués au niveau international (au Codex Alimentarius).

Ainsi, des normes sociales et/ou environnementales strictes risqueraient d'influer négativement sur le volume transigé et n'aideraient pas davantage les pays producteurs. Tout le défi du commerce mondial est donc bien de trouver un juste équilibre entre d'une part le respect des travailleurs, le respect de l'environnement et la santé publique, et d'autre part la productivité et le développement économique.

4.2.2. Filière biologique équitable de bananes

Loin de rester une niche, les produits certifiés équitables parviennent de plus en plus à se tailler une part importante de leur marché. La sensibilisation du public et la participation du réseau de distribution rendent de tels succès possibles. En Suisse, ce sont 47% des bananes, qui sont vendus sous le label du commerce équitable. Au Royaume-Uni, un marché huit fois plus grand que la Suisse, le label de commerce équitable occupe 5,5% du marché des bananes³⁰. Ce sont 50 977 tonnes métriques de bananes équitables qui se sont vendues en Europe en 2003, soit une progression de 39,2% par rapport à 1997³¹. Ces chiffres encourageants permettent d'affirmer que le commerce équitable est bien plus qu'une mode et s'apparente aujourd'hui à un véritable mouvement. Aujourd'hui, « les bananes certifiées équitables proviennent de 38 organisations du Costa Rica, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou, du Brésil, du Ghana, de la République Dominicaine et des îles du Vent³² ».

Si le commerce équitable a su imposer sa griffe et montrer son impact en terme de changement pour les producteurs du sud, les produits restent soumis à une logique mercantile nécessitant la sensibilisation de l'opinion publique. L'introduction de normes sociales et environnementales à l'échelle internationale limiterait l'apolitisation du message de commerce équitable, constatée par

CASSEN, Bernard. 2005. «Un protectionnisme altruiste», Manière de Voir, no 83, (octobre-novembre), Le Monde Diplomatique. p. 56-58.

OTSUKI, Tsunehiro, WILSON, John S. 2002. To spray or not to spray? Pesticides, Banana Exports, and Food Safety, World Bank, Development Research Group, 34 p.

KRIER, Jean-Marie. 2005. Fair Trade in Europe. Facts and figures on Fair Trade in 25 European countries, FLO. IFAT. NEWS! EFTA, p. 9.

FLO. 2004. « FLO fresh fruits sales » [En ligne] < http://www.fairtrade.net/sites/products/freshfruit/sales.html> Consulté le 01/05/2006.

TRANSFAIR. 2006. « Découvrez les bananes certifiées équitables » Transfair.

Gendron (2005). Selon l'auteure, le commerce équitable risque de perdre son premier rôle d'alternative face aux inégalités des échanges commerciaux internationaux, pour répondre à un effet de mode impliquant des valeurs éthiques, se réduisant ainsi à un simple segment en pleine croissance. Gendron parle d'ambivalence entre identité militante et réalité d'entreprise³³. Un appui étatique fort et la sensibilisation du public permettraient de recentrer le message du commerce équitable.

Au-delà de l'imposition de nouvelles règles d'échanges internationaux, le commerce équitable assure un mieux-être des producteurs et les rend acteurs de leur développement à travers la gestion de la surprime et l'accès facilité au crédit. Le commerce équitable va plus loin que la mise en place d'un protectionnisme altruiste en redonnant l'initiative aux producteurs pour répondre à leurs propres besoins. L'imposition de nouvelles règles de commerce pourrait cependant avoir un impact à plus grande échelle.

GENDRON, Corinne. 2005. Le commerce équitable: un mouvement social économique au coeur d'une autre mondialisation, Cahier de la Chaire Économie et Humanisme, Montréal, UQÀM, 16 p.

CONCLUSION

Le conflit banane euro vs banane dollar, qui a opposé l'Europe et les États-Unis, semble bénéficier d'une trêve depuis l'annonce de la levée des quotas par l'UE. Pourtant, le nouveau tarif mis en place au 1^{er} janvier 2006 ne satisfait personne. Trop élevé pour l'Amérique latine et les États-Unis, trop faible pour les producteurs européens, tandis que l'ACP s'inquiète de devoir faire face à la concurrence de la banane dollar après 2008. L'avantage comparatif de la banane d'Amérique latine réside dans son prix. Dans cette région, les coûts sont en effet nivelés vers le bas à travers des pressions exacerbées sur les conditions sociales et environnementales. C'est pourquoi la banane, si elle permet l'apport de devises pour les exportateurs, manque souvent sa cible d'élévation du bien-être auprès des producteurs. La banane, comme d'autres denrées de base, est par ailleurs vitale pour certains pays en terme de sécurité alimentaire. Il est crucial de veiller à ne pas étouffer la production des pays les plus dépendants, comme peuvent l'être de nombreux PVD et les PMA. Un débat doit s'instaurer afin de trouver un équilibre entre un prix juste pour les consommateurs et des coûts qui ne mettent pas à mal les conditions de production au Sud. La mise en place de barèmes en fonction du respect des normes sociales et environnementales, offrant un «protectionnisme altruiste», peut offrir un nouveau mode de régulation des échanges à l'international et reste à explorer. Pourtant des normes sanitaires et phytosanitaires trop strictes pourraient s'immiscer comme une nouvelle forme de protectionnisme et risqueraient de freiner les échanges, amenuisant les opportunités de croissance pour les PVD.

Certains petits producteurs parviennent à se placer dans une logique de développement durable en se tournant vers la production biologique équitable. Le commerce équitable est une alternative à même de pallier les inconvénients de la mondialisation tels que l'exploitation de la main-d'œuvre, la fuite des capitaux, la destruction des écosystèmes et la détérioration de la santé des producteurs par l'utilisation abusive de pesticides. Les bananes équitables ont déjà connu de belles percées en Europe et se sont même parfois imposées comme leader sur certains marchés. La filière est en plein développement en Amérique du Nord. La place du commerce équitable comme alternative au commerce conventionnel, par rapport à la mise en place de barrières sociales et environnementales, pourrait faire l'objet de futures études afin de mieux comprendre son implication à long terme. Par ailleurs, la mise en place d'une filière équitable devrait à terme permettre de dégager de nouveaux rapports de force chez les acteurs participant à l'importation de la banane au Canada et en Amérique du Nord. Ces changements sont à surveiller. D'autres avenues de recherche dans le domaine de la banane pourraient s'articuler autour des nouveaux gros producteurs comme la Chine ou le Brésil, afin de suivre l'évolution des conditions de production dans ce qui promet d'être d'imposants pays exportateurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BUCHELI, Marcelo. 2005. « Banana War Maneuvers », *Harvard Business Review*, Vol. 83, no 11, nov. 2005, p. 22-24.
- Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDMP). 2004. « L'accord de Cotonou. Manuel à l'usage des acteurs non étatiques », Secrétariat ACP. ISBN 90 808 33738.
- CASSEN, Bernard. 2005. « Un protectionnisme altruiste », *Manière de Voir*, no 83 (octobrenovembre), *Le Monde Diplomatique*. p. 56-58.
- CNUCED. 2006. « Profil Statistique des Pays les Moins Avancés 2005 ». CNUCED, 62 p.
- FAO. 2005. « Bananes : existe-il un équivalent uniquement tarifaire au régime de contingents tarifaires? Enseignements apportés par l'analyse économique », Document Technique de la FAO sur les Politiques Commerciales relatives aux négociations de l'OMC sur l'agriculture no 3, 18 p.
- GENDRON, Corinne. 2005. Le commerce équitable: un mouvement social économique au coeur d'une autre mondialisation, Cahier de la Chaire Économie et Humanisme, Montréal, UQÀM, 16 p.
- International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD). 2001. « Initiative 'Tout sauf les armes': Que signifie la décision européenne d'ouvrir son marché aux plus pauvres? », *Passerelles* Vol. III, no1, avril-mai 2001, 4 p.
- KRIER, Jean-Marie. 2005. Fair Trade in Europe. Facts and figures on Fair Trade in 25 European countries, FLO. IFAT. NEWS! EFTA, 92 p.
- LACHAPELLE, Judith. 2002. « En spécial cette semaine... des bananes parfaites », *La Presse*, 1^{er} juin 2002, p. A1 et A4.
- OTSUKI, Tsunehiro, WILSON John S. 2002. *To spray or not to spray? Pesticides, Banana Exports, and Food Safety*, World Bank, Development Research Group, 34 p.
- OXFAM. 2005. «L'Afrique et le Cycle de Doha. Un combat pour la sauvegarde du développement », OXFAM.
- PAYOT, Marianne. 2005. «La banane change de régime», *L'express*, no 2841, du 15/12/2005, p. 120.
- SEURET, Franck. 2005. « La nouvelle guerre de la banane », *Alternatives économiques* no 232, janv. 2005, p. 50-60.
- TRANSFAIR. 2006. « Découvrez les bananes certifiées équitables » Transfair.

WORLD RAINFOREST MOVEMENT. 2004. « Les plantations de bananas en Amérique latine », *Bulletin du WRM*, no 85, août 2004, p.15-17.

DOCUMENTS EN LIGNE

Ambassade du Costa Rica. 2000. « Investir au Costa Rica, 2000 », [en ligne] http://www.ambassade-costarica.org/pages/Default.asp?PageActive=Economie&SousPartie =Investir > Consulté le 15/04/2006.

Banana Link http://www.bananalink.org.uk, Consulté le 26/11/2005.

CNUCED. 2004. « Information de marché dans le secteur des produits de base », [En Ligne] http://r0.unctad.org/infocomm/français/banane/marche.htm> Consulté le 03/04/2006.

FAOStat [En ligne]

 Consulté le 01/05/2006.

FAOStat [En ligne]

 Consulté le 01/05/2006.">http://faostat.fao.org/faostat/form?collection=Production.Crops.Primary&Domain=Production&servlet=1&hasbulk=0&version=ext&language=EN> Consulté le 01/05/2006.

FAO Stat, [En ligne]

< http://faostat.fao.org/faostat/form?collection=Trade.CropsLivestockProducts&Domain=Trade&servlet=1&hasbulk=0&version=ext&language=EN>Consult'e le 08/05/06.

FLO (2004). « FLO fresh fruits sales » [En ligne]

http://www.fairtrade.net/sites/products/freshfruit/sales.html Consulté le 01/05/2006.

KIBOKO, Amédée M. 2005. «Le différend Honduras-Panama-UE devant l'OMC http://www.lepotentiel.com/afficher_article.php?id_edition=&id_article=18743 *Potentiel*, Édition 3585, 02/12/2005, Consulté le 08/05/06.

OMC. «Cycle de Doha expliqué» [en ligne]

http://www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/dohaexplained_f.htm> Consulté le 10/04/2006.

PERRIN, Margaret. 2006. « UE-banane : La fin des quotas d'importation » sur Réseau France Outre-Mer. [En ligne] < http://europe.rfo.fr/article77.html> Consulté le 28/02/2006.

Secrétariat du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique [En ligne] http://www.acpsec.org/fr/acp_states.htm Consulté le 01/05/2006.

The Second International Banana Conference [En ligne] < http://www.ibc2.org/> Consulté le 01/05/2006.

ANNEXE 1³⁴: PAYS ACP³⁵ PRODUCTEURS DE BANANES ET PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)

Le tableau ci-dessous présente les 79 pays d'ACP. Les pays en gras ont exporté au moins 20 tonnes métriques (MT) de bananes en 2004^{36} (FAO). La colonne de droite indique les pays les moins avancés³⁷ (PMA) exportateurs.

≥ 20 TM	CAPITALE	EXPORTATEURS ≥ 20 TM
Angola	Luanda	
Antigue-et-Barbuda	Saint John's	
Afrique-du-Sud	Pretoria	
Bahamas (Les)	Nassau	
La Barbade	Bridgetown	
Belize	Belmopan	
Bénin	Porto-Novo	
Botswana	Gaborone	
Burkina Faso	Ouagadougou	
Burundi	Bujumbura	
Cameroun	Yaounde	
Cap-Vert	Praia	
Comores (Les)	Moroni	
Côte d'ivoire	Yamoussoukro	
Cuba	La Havane	
Djibouti	Djibouti	
Dominique	Roseau	
Guinée Équatoriale	Malabo	
Érythrée	Asmara	PMA
États de Micronésie	Palikir	
Éthiopie	Addis Ababa	PMA
	Angola Antigue-et-Barbuda Afrique-du-Sud Bahamas (Les) La Barbade Belize Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cameroun Cap-Vert Comores (Les) Côte d'ivoire Cuba Djibouti Dominique Guinée Équatoriale Érythrée États de Micronésie	Angola Luanda Antigue-et-Barbuda Saint John's Afrique-du-Sud Pretoria Bahamas (Les) Nassau La Barbade Bridgetown Belize Belmopan Bénin Porto-Novo Botswana Gaborone Burkina Faso Ouagadougou Burundi Bujumbura Cameroun Yaounde Cap-Vert Praia Comores (Les) Moroni Côte d'ivoire Yamoussoukro Cuba La Havane Djibouti Dominique Roseau Guinée Équatoriale Malabo Érythrée Asmara États de Micronésie

 $^{^{34}}$ Tableau établi par C. Colevray à partir des documents ci-dessous.

PAYS EXPORTATEURS

Secrétariat du groupe des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique [En ligne] http://www.acpsec.org/fr/acp_states.htm > Consulté le 01/05/2006

FAOStat [En ligne]
 Consulté le 01/05/2006

³⁷ CNUCED (2006). «Profil Statistique des Pays les Moins Avancés 2005». CNUCED, 62 p.

	PAYS EXPORTATEURS ≥ 20 TM	CAPITALE	PMA EXPORTATEURS ≥ 20 TM
22	Fiji	Suva	
23	Gabon	Libreville	
24	Gambie	Banjul	
25	Ghana	Accra	
26	Grenade	Saint John's	
27	Guinée	Conakry	
28	Guinée-Bissau	Bissau	
29	Guyane	Georgetown	
30	Haiti	Port-au-Prince	
31	Jamaïque	Kingston	
32	Kenya	Nairobi	
33	Kiribati	Tarawa	
34	Lesotho	Maseru	
35	Liberia	Monrovia	
36	Madagascar	Antananarivo	PMA
37	Malawi	Lilongwe	
38	Mali	Bamako	
39	Îles Cook	Avarua	
40	Îles Marshall	Majuro	
41	Île Maurice	Port Louis	
42	Îles Salomon	Honjara	
43	Mauritanie	Nouakchott	
44	Mozambique	Maputo	PMA
45	Namibie	Windhoek	
46	Nauru	Yaren	
47	Niger	Niamey	
48	Nigeria	Abuja	
49	Niue	Alofi	
50	Ouganda	Kampala	PMA
51	Palau	Koror	
52	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Port Moresby	
53	Rwanda	Kigali	PMA
54	Saint-Christophe-et-Niévès	Basseterre	
55	République Centrafricaine	Bangui	
56	Rép. Démocratique du Congo	Kinshasa	PMA

PMA

	PAYS EXPORTATEURS ≥ 20 TM	CAPITALE	PMA EXPORTATEURS ≥ 20 TM
57	République Dominicaine	Santo Domingo	
58	République du Congo	Brazzaville	
59	Sainte-Lucie	Castries	
60	Saint-Vincent-et-Grenadines	Kingstown	
61	Samoa	Apia	
62	Sao Tomé-et-Principe	Sao Tome	
63	Sénégal	Dakar	
64	Seychelles	Victoria	
65	Sierra Leone	Freetown	
66	Somalie	Mogadishu	PMA
67	Soudan	Khartoum	
68	Suriname	Paramaribo	
69	Swaziland	Mbabane	
70	Tanzanie	Dar es Salaam	PMA
71	Tchad	N'Djamena	
72	Timor Est	Dili	
73	Togo	Lome	
74	Tonga	Nuku'alofa	
75	Trinité-et-Tobago	Port-of-Spain	
76	Tuvalu	Fongafale	
77	Vanuatu	Port-Vila	
78	Zambie	Lusaka	PMA
79	Zimbabwe	Harare	